

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Si je comprends bien, l'honorable sénateur veut plus de détails quant à la période sur laquelle s'étendront ces dépenses de 33 milliards de dollars et d'autres précisions au sujet du chiffre de 40 milliards. J'ignore pourquoi il dit que ce chiffre de 40 milliards est «ambigu». Veut-il dire simplement qu'il manque de précisions à ce sujet?

Le sénateur Marshall: Je vous croirai sur parole.

Le sénateur Frith: Je tâcherai d'obtenir ce renseignement.

L'ÉNERGIE

LES RESSOURCES RENOUVELABLES—L'IMPOSITION INDIRECTE PAR LES PROVINCES

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader adjoint du gouvernement au sujet de la controverse qu'a suscitée une déclaration selon laquelle le gouvernement du Canada accorderait aux provinces le droit d'imposer indirectement leurs ressources renouvelables. Je sais que c'est une question dont il devra prendre préavis.

Le ministre du Revenu national de Terre-Neuve a déclaré qu'il en serait ainsi, mais il me semble que les réponses données par le ministre des Finances et le ministre de la Justice à des questions posées à l'autre endroit présentent une certaine ambiguïté.

● (1425)

Le leader adjoint pourrait-il nous exposer la position du gouvernement au sujet de l'imposition indirecte des ressources renouvelables par les provinces surtout en ce qui concerne l'énergie hydro-électrique?

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai remarqué qu'apparemment, cette question fait l'objet d'une certaine controverse et que le premier ministre de la province du sénateur Marshall ne semble pas certain d'obtenir le pouvoir d'imposer indirectement l'énergie hydro-électrique. Je m'efforcerais certainement de vous donner tous les renseignements que je peux obtenir pour clarifier la position du gouvernement fédéral—qui, je crois, songe à inclure ce pouvoir d'imposition.

LES TRANSPORTS

LE CANADIEN NATIONAL—LE REFINANCEMENT

L'honorable George I. Smith: Honorables sénateurs, pourrais-je demander au leader adjoint du gouvernement quand je peux raisonnablement m'attendre à obtenir une réponse à une question que j'ai posée le 12 novembre 1980 et qui figure à la page 1198 du *hansard* de cette même date. Ma question concernait certaines déclarations qu'aurait faites le président du CN quant à la difficulté d'obtenir des capitaux pour le CN. J'ai posé ma question au leader adjoint en l'absence du ministre compétent.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Oui, je vois la question et je vois aussi que j'ai promis de la porter à l'attention du ministre intéressé. Je suppose que cela a été fait, mais je vais m'en assurer.

[Le sénateur Marshall.]

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE BUDGET—LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST

L'honorable Nathan Nurgitz: Honorables sénateurs, je voudrais poser au leader adjoint du gouvernement une courte question découlant de la réponse différée qu'il a donnée hier à une question posée à l'origine par le sénateur Murray. La réponse est consignée à la page 1238 du *hansard* d'hier.

Il s'agissait de savoir si les deux milliards de dollars, devant être versés au cours des trois prochaines années au Fonds de développement de l'Ouest, serviraient à financer les programmes existants et, si je me souviens bien de la question du sénateur Murray, il a donné à titre d'exemple l'aménagement de Prince Rupert, l'achat de wagons-trémies supplémentaires, et autre matériel de ce genre.

A la lecture de la réponse donnée par le leader adjoint, il apparaît clairement qu'il n'a pas abordé la question. Le sénateur Murray voulait savoir si les programmes existants, comme ceux que je viens de mentionner, étaient compris dans les 2 milliards de dollars, et le leader adjoint a répondu que son gouvernement avait «déjà manifesté un intérêt certain pour le domaine du transport et de l'agriculture, de l'aménagement hydraulique et de la diversification industrielle».

Je m'en réjouis, mais seule la réponse demandée par le sénateur Murray m'intéresse, à savoir si les programmes existants seront oui ou non prévus dans la répartition de la somme en question.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, la réponse visait à faire comprendre que l'affectation de fonds à des programmes précis, ou à des domaines précis, à l'heure actuelle ou dans l'avenir, sera décidée par le cabinet; en d'autres mots, cette décision n'a pas encore été prise de façon définitive et c'est le cabinet qui la prendra. Je conviens avec le sénateur Nurgitz que la dernière phrase de la réponse pourrait être un peu plus claire quant aux programmes existants et futurs et encore si le cabinet prendra une décision pour chaque programme ou pour leur ensemble. Je tâcherai de me renseigner à ce sujet.

L'INDUSTRIE

LES IMPORTATIONS D'AUTOMOBILES

L'honorable George I. Smith: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader adjoint du gouvernement au sujet de l'importation de voitures au Canada. En temps normal, cette question s'adresserait au ministre d'État chargé du Développement économique.

Si je ne m'abuse, lorsqu'on lui a demandé, à l'autre endroit, il n'y a pas longtemps de cela, si le Canada envisageait de restreindre les importations de voitures, le ministre de l'Industrie et du Commerce a répondu à peu près—je crois rapporter ses propos de façon assez exacte—que son ministère n'avait peut-être pas pareille intention pour le moment, mais que le Canada devrait, par nécessité, tenir compte de toute décision concernant pareille initiative que prendra le gouvernement des États-Unis. Je crois savoir que le gouvernement américain a pris une décision, qu'il a décidé, pour l'instant du moins, de ne pas limiter l'importation des voitures étrangères.